## Le défenseur des morts oubliés

PARTIES CIVILES L'avocat Didier Seban se bat pour que la justice recherche les auteurs de crimes anciens et non élucidés. Avec quelques succès

Dans un cabinet d'avocats cossu et feutré du boulevard Saint-Germain à Paris, quelques dizaines de fantômes ont élu domicile. Les âmes errantes de crimes épouvantables, jeunes femmes violées et assassinées, enfants martyrisés, ne savaient trop à qui s'adresser.

Didier Seban a commencé à fréquenter ces spectres un peu par hasard, au début des années 2000. La justice venait alors de rattraper par mirade un tueur en série des années 1970, Émile Louis. L'avocat a défendu les familles de ses sept victimes. Dans ce procès, où le chauffeur de car a été condamné à perpétuité, il a découvert l'impensable. Oui, un crime, aussi atroce soit-il, pouvait être négligé, par l'effet de l'incurie, de l'incompétence ou du temps qui passe.

## Relancer les investigations

Depuis cette date, Didier Seban murmure à l'oreille des morts. Une soixantaine se presse au boulevard Saint-Germain. Onze enfants assassinés ou disparus dans les années 1980 et 1990 en Isère, huit femmes assassinées de 1986 à 2010 en Saôneet-Loire, la petite Cécile Bloch, fillette de 11 ans violée et étranglée en mai 1986 à Paris, Karine Leroy, tuée près de Meaux en 1994, Estelle Mouzin, disparue dans le Val-de-Marne en 2003...

Homme posé et expérimenté, M° Seban, 59 ans, a fini par prendre ses habitudes avec les fantômes. Il a une méthode. D'abord, mettre en échec les magistrats qui souhaitent refermer les vieilles enquêtes et passer à autre chose. Il yest parvenu, en 2015 à Grenoble, avec l'annulation d'un non-lieu sur trois cas de l'Isère;



M°Didier Seban, PHOTOGR

dans l'Aisne où une information judiciaire a été rouverte en 2012 sur deux affaires ; pour Karine Leroy où le dossier a été relancé en 2015...

C'est peu orthodoxe en France, où l'avocat a plutôt une posture attentiste en partie civile.« On se heurte à une vraie résistance de la justice et du système. La première chose que nous faisons quand nous prenons une affaire, c'est d'écrire au procureur pour lui dire de conserver les scellés et de nous envoyer le dossier. Quelquefois, ça prend cinq ans...»

Étape suivante, relancer les investigations. Parfois, ça s'avère désespérément simple. En juin 2016, un certain Jean-Pierre Mura a été condamnée à vingt ans de réclusion pour l'assassinat de Christelle Maillery, 16 ans, au Creusot en 1986. Le cabinet Seban avait relancé cette affaire en 2003, grâce à des confidences recueillies auprès de l'ex-ami de lavictime. Pour Christelle Blétry, assassinée en 1996 en Saône-et-Loire, Pascal Jardin, un suspect arrêté en 2014 après une recherche ADN, a été condamné à perpétuité en février dernier.

Aux procès, Didier Seban n'est plus seulement aux côtés des morts, mais face à leurs meurtniers. Il déteste ça. 
« Le pire, c'est être dans l'œil du tueur. » Il est certain qu'il n'est pas agréable d'être fixé par des personnages comme « l'Ogre des Ardennes », Michel Fourniret (enfermé à perpétuité pour sept meurtres en 2008).

L'avocat, qui revendique avoir contribué à faire arrêter ainsi une dizaine d'individus, voit sa boutique des horreurs s'autoalimenter: des personnes l'ayant cotoyé en marge du procès Jardin lui ont ainsi fourni une piste pour un autre crime. Comme il connaît le dossier Fourniret, il insiste pour qu'on s'intéresse à lui dans l'affaire Mouzin, ce que la police refuse pour l'instant. Il pousse pour que soit poursuivies les recherches ADN sur le mystérieux « tueur au visage grèlé », meurtrier de la petite Bloch à Paris en 1986.

## «Les ramener au monde »

Demièrement, à Grenoble, une juge aenfin reçu avec lui la famille de Charazed Bendouiou, 10 ans, disparue le 8 juillet 1987 en Isère. Il croit avoir vu dans les yeux de la magistrate la compréhension de ce chagrin insondable qu'il connaît trop bien, lui. Mf Sebandit n'avoir qu'un vœu pour tous ces morts et leurs familles :«Obtenir qu'elles ne soient plus ravalées au statut de victimes. Les ramener au monde, en faire des citoyens qui demandent justice.»